



MONSIEUR FRANCK SUPPLISSON INCARCÉRÉ : UN SIGNAL D'ALARME POUR L'AVENIR DU SITE DE PATURAL

Depuis 2022, je n'ai cessé d'alerter sur la situation préoccupante du site industriel de Patural, racheté par la société luxembourgeoise Henry Invest, une entreprise au capital modeste de 10 000 €. Monsieur Franck Supplisson, ancien conseiller de cette société, conserve des intérêts financiers en commun avec ses dirigeants.

Aujourd'hui, Monsieur Supplisson, déjà bien connu des tribunaux, est incarcéré pour non-respect de son contrôle judiciaire. Il fait l'objet d'une mise en examen pour des faits graves : « escroquerie au jugement en bande organisée », « blanchiment en bande organisée de fraude fiscale aggravée » et « abus de biens sociaux » dans le cadre de la reprise d'un autre site industriel.

Malgré la gravité de cette situation, je suis le seul élu à m'inquiéter des conséquences pour notre vallée.

Monsieur Michel Liebgott et ses alliés communistes semblent, quant à eux, prêts à collaborer avec ces entreprises, sans se soucier des risques encourus.

J'ai pris l'initiative de saisir la justice afin de demander l'annulation de la vente du site de Patural, et je continue à œuvrer pour offrir un véritable avenir à ce site industriel.

Je reste déterminé à défendre l'intérêt général et à trouver des solutions durables.

Votre Maire, Fabien ENGELMANN
Conseiller Régional Grand Est

